



Flash-info Vitry

Bulletin communal n° 6
- Mai 2016 -

Le mot du maire

En trois années, l'organisation territoriale de nos territoires et de notre commune en particulier aura connu de profonds bouleversements. Jusqu'en 2013, le conseil municipal préparait ses budgets, ne comptant que sur ses capacités financières propres, l'exercice pouvait paraître assez simple.

Au 1^{er} janvier 2014, Vitry intègre l'intercommunalité de Paray le Monial. Ainsi, nos finances locales deviennent en partie, tributaires des compétences transférées et des taxes appliquées par l'intercommunalité.

Le 1^{er} janvier 2017, en application de la « loi Notre » d'août 2015, on assistera aux fusions des communautés de communes de Paray, de la CCVAL de Digoin et du Charolais. 44 communes composeront cette nouvelle intercommunalité.

Ces réformes successives répondent aux dispositions d'une loi qui a pour objectif principal la mutualisation de moyens, qui à terme, permettraient des économies d'échelles favorables aux communes. En 2017, l'économie, le tourisme, un peu plus tard, l'eau et l'assainissement deviendront compétences obligatoires de la nouvelle intercommunalité.

Cette loi se veut ne pas être une contrainte mais une opportunité, qu'en sera-t-il exactement ? La fiscalité professionnelle unique sera désormais appliquée aux entreprises. Les compétences optionnelles exercées par la communauté de communes de Paray, comme les affaires sociales, la voirie, la prise en

charge partielle du personnel, le resteront-elles ? Irons-nous vers l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunautaire ? Des interrogations se posent également sur la gouvernance mais aussi sur la représentativité et la place de chaque commune au sein de la nouvelle EPCI ? Autant de questions qui restent à ce jour sans réponse. La commune est née de la Révolution française, dorénavant, sa pertinence semble malheureusement devenue obsolète.

Malgré toutes ces incertitudes impliquant notre avenir, la situation financière de notre commune, on peut le constater, reste saine. Son pouvoir d'investissement est intact. C'est la raison pour laquelle nous allons dès cette année procéder à l'acquisition d'un terrain et réaliser les travaux de voirie et réseaux divers nécessaires à la viabilisation de celui-ci. La construction programmée pour 2017, par l'OPAC de Saône-et-Loire, de 6 logements locatifs à destinations de nos aînés s'accompagnera de la réalisation d'un lotissement communal destiné à la création d'une quinzaine de parcelles constructibles. Cette opération répond à une demande assez régulière de ménages exprimant le souhait de s'installer à Vitry. Elle renforcera, l'image d'hospitalité et d'accueil de notre commune, la vitalité de son école et le dynamisme de ses associations.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau flash.

RENDEZ-VOUS

L'équipe municipale vous invite à une réunion d'information, où nous pourrons débattre et faire le point sur cette 2^{ème} année de mandat et des perspectives d'avenir de la commune,

**Vendredi 20 mai 2016
à 20 heures
Salle des mariages**

Daniel THERVILLE



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

Budget 2016

PLUS DE CHARGES ... MOINS DE RECETTES

Plus de charges

> Pour la 2^{ème} année consécutive le SDIS (Service d'incendie) ne sera pas pris en charge intégralement par la Comcom (25% de 45 212 € en 2015)

> La subvention nécessaire à l'équilibre du budget assainissement est prévue pour 50 253 € (39 632 € en 2015)

Moins de recettes :

> Les dotations générales sont toujours à la baisse :

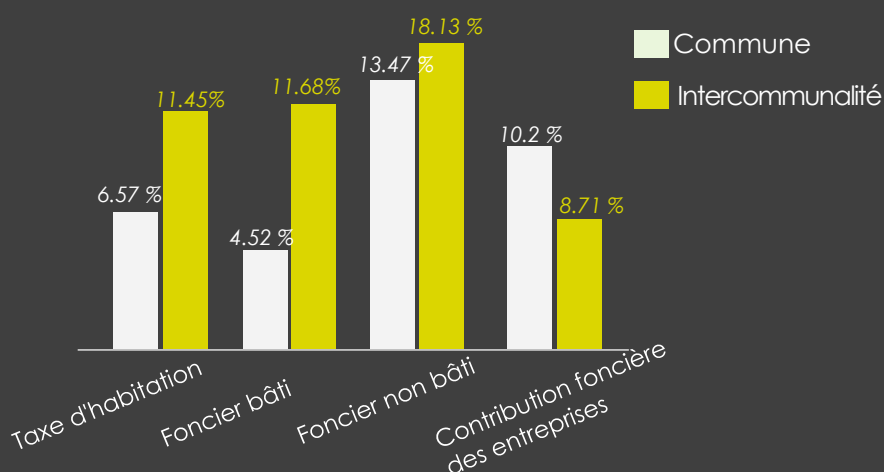
- 120 233 € en 2014
- 102 411 € en 2015
- 88 000 € en 2016

> Le produit de la CFE (contribution foncière des entreprises) passerait de 72 000 à 68 000 €.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX

Malgré cette diminution progressive de la marge de manœuvre et les incertitudes sur la pression fiscale liées au regroupement d'intercommunalités, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les taux de la communauté de communes de Paray-le-Monial restent eux aussi identiques. Mais attention, l'Etat revalorise les bases d'imposition de 1%. Cette augmentation sera à prendre en compte dans le calcul de vos impôts locaux.

Les taux 2016



RÉSULTATS 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

Ils prennent en compte l'affectation de 120 000 € de la section fonctionnement à la section investissement.

	Fonctionnement	Investissement
Excédents fin 2014	407 910,89€	412 920,28€
Résultat 2015	65 870,15€	-19 099,53€
Excédents de clôture	473 781,04€	393 820,75€

Soit un total de **867 601,79 €**

Un excédent qui offre une capacité d'investir pour l'avenir.

LES INVESTISSEMENTS CONTINUENT

> Les derniers travaux au stade et au city stade ont été terminés début 2016,

> La mise en accessibilité de la mairie est en cours, celle de la salle des fêtes est à planifier,

> La réalisation des aménagements des Carrés,

> L'installation de portes de sécurité dans les écoles,

> La reconduction de la provision pour réserve foncière.

Création d'un lotissement : c'est parti

Après plusieurs rencontres avec l'OPAC, qui sera le maître d'ouvrage délégué du projet, il est apparu évident aux différentes commissions municipales (bâtiments, voiries et finances) qui ont travaillé sur le projet d'associer à la construction de logements locatifs pour les aînés, la création d'un lotissement communal.

Ce choix permettra d'amortir plus facilement les investissements liés à la viabilisation et à l'assainissement du terrain. C'est ainsi que, le conseil municipal du 29 avril a décidé à l'unanimité de se porter acquéreur d'une parcelle de 23 000 m² (dans le prolongement du lotissement des Eglantiers), propriété de M. Jean-Louis Pellenard.

> 2 000 m² sont réservés aux 6 logements locatifs, construits et gérés par l'OPAC de Saône et Loire, en collaboration avec la commune. Ils permettront de loger des séniors ou des personnes à mobilité réduite de la commune.

> environ 17 000 m² seront destinés à la création d'une quinzaine de parcelles viabilisées. Cela permettra d'accueillir de nouveaux habitants, qui pourront participer au dynamisme de notre commune. La réalisation est prévue début 2017.

City-stade : déjà 6 mois d'existence



Le city-stade est opérationnel depuis la mi-octobre 2015. Sa fréquentation démontre un réel succès et son utilité pour la jeunesse de notre village. L'aménagement du site est quasiment terminé (il reste une table de pingpong à installer). L'heure du bilan financier est venue.

Coût de l'opération :

- > Plateau multisports (terrassément, plateau Agospace et terrain de boule) : 65 549 € HT
- > Aménagements paysagers (grillage, bancs, arbres et arbustes) : 12 390 € HT

Soit un total de : 77 939 € HT

Unité de méthanisation : la contestation s'amplifie



Le 8 février dernier M. le Préfet par arrêté, donnait un avis favorable au 2^{ème} permis de construire déposé par Charolais Biogaz.

Dès cette décision connue la municipalité décide de rencontrer les « politiques » du secteur.

Tous sont unanimes pour dire que, si la méthanisation « est un concept novateur et essentiel pour le développement durable », l'implantation « sur un autre site plus isolé serait plus opportune ».

Ils se sont donc engagés à intervenir auprès de M. le Préfet pour qu'il prenne en compte l'avis de la municipalité, de la population et des acteurs économiques de la zone d'activité concernée.

Dans le même temps la municipalité dépose, le 5 avril, un recours gracieux auprès du Préfet pour demander l'annulation du permis de construire. Celui-ci dispose de 2 mois pour revenir sur sa décision et invalider le permis sinon, passé ce délai, un recours au Tribunal Administratif sera déposé.

Enfin par un communiqué, en date du 29 avril, les 21 éleveurs du secteur concernés par le projet NASKEO/Charolais Biogaz « ont décidé de dénoncer la convention qui les lie au porteur de projet avec effet immédiat ».

Aujourd'hui le bon sens doit prévaloir : faute de soutiens locaux et qui plus est d'apporteurs de fumier, NASKEO doit abandonner son projet.

CITY-STADE SUBVENTIONS OBTENUES

Soit un total de
54 750€

70% du montant de l'opération

11 450 €	CAF
5 000 €	Réserve parlementaire
23 300 €	DETR
15 000 €	Conseil départemental 71
23 189 €	Reste à charge pour la commune

Une inauguration officielle est prévue vendredi 3 juin à 18 h.

Et aussi ...



OUVERTURE DU CABINET D'INFIRMIER LIBÉRAL

Depuis le 28 janvier Mme Annabelle MAGALHAES exerce son activité d'infirmière libérale au bourg (entrée du local face au city-stade)

Permanence au cabinet de 8h30 à 9h30 du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Pour contacter Mme Annabelle MAGALHAES :

Tel : 03 85 53 83 34

Port : 06 48 40 12 14

Mail : magalhaes.annabelle@orange.fr

EUROVIA

Travaux en cours

L'agence EUROVIA VINCI de Chalon-sur-Saône est la société retenue pour effectuer l'enrobage des sections de la RCEA en cours d'aménagement entre Paray-le-Monial et Ciry-le-Noble.

Cette société a obtenu l'autorisation d'installer une centrale d'enrobage mobile entre mai 2016 et octobre 2017, sur le terrain appartenant à l'Etat entre la RCEA et l'ex RN 79, situé à Barberêche. Au cours de ces périodes de travaux, une rotation permanente de camions poids lourds intensifiera le trafic routier entre Barberêche et l'échangeur de la RCEA du Mont. Les usagers sont bien sûr appelés à la prudence.

DU MATÉRIEL POUR LES ASSOCIATIONS

L'année dernière le conseil municipal avait décidé de consacrer tous les ans un budget d'environ 1 000 € pour acheter du matériel pour les associations. Après la Plancha Gaz en 2015, les associations se sont prononcées cette année pour l'achat d'une friteuse Gaz. Plusieurs devis sont à l'étude.



À VOS AGENDAS

- > **Vendredi 20 mai à 20h** : salle de la mairie, réunion publique de l'équipe municipale
- > **Vendredi 27 mai à 20h** : Restaurant Bar La Cigale, café histoire
- > **Vendredi 3 juin à 18h** : inauguration officielle du City Stade.
- > **Vendredi 10 juin à 19h** : salle polyvalente, Maud LAZZERINI présente ses courts métrages primés
- > **Samedi 25 juin** : stade de foot, kermesse du Sou des Ecoles
- > **Vendredi, Samedi et Dimanche 8, 9 et 10 juillet** : Etang de l'Amicale, les 65 ans de l'Amicale

MONTÉE EN DÉBIT

Encore un peu de patience ...

Suite à des problèmes techniques, les travaux de raccordement de la Fibre Optique entre Paray et Vitry ont malheureusement pris au moins 2 mois de retard. En conséquence le service devrait être opérationnel entre fin juillet et fin septembre.

RALENTISSEURS DES CARRÉS

Place à la sécurité

Pour répondre aux demandes des riverains des Carrés, nous avons souhaité effectuer l'aménagement routier de la route départementale traversant ce quartier afin d'en améliorer sa sécurité.

La réalisation de deux ralentisseurs, la pose d'une signalisation verticale et de marquages au sol sont ainsi programmés. Ces travaux réalisés par l'entreprise Bouhet devraient débuter en juin. Ils pourront être subventionnés à hauteur de 40% par la DRI du Département de Saône et Loire.

Quoi de neuf ?

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

> Hubert CHANLON a rejoint l'équipe du conseil jeune composé maintenant de 15 membres.

Les jeunes ont déjà œuvré sur divers thèmes :

> **Le printemps des poètes** : en partenariat avec la bibliothèque, les jeunes ont accroché divers poèmes dans les arbres et distribués des contraventions de poèmes.

> **Autour du city stade**, ils ont planté un aulne qui portera le nom et les dates des deux mandats qui ont travaillé autour du projet. Ils ont ensemble établi un règlement pour le city stade.

> Ils ont participé à l'opération « **commune propre** » en nettoyant les fossés.

Toutes ces actions se déroulent dans la joie et bonne humeur.

Merci à eux.